



GRUPE FRANCOPHONE DE REANIMATION & URGENCES PEDIATRIQUES

Compte rendu Assemblée Générale du GFRUP 29 Septembre 2016

Association 1901 déclarée au JO du 10 mai 95
N° SIRET : 411 249 014 00019

Président	Stéphane DAUGER
Secrétaire général	Luigi TITOMANLIO
Secrétaire adjoint	Sonia PELLUAU
Trésorier	Jean BERGOUNIOUX
Membre	Sylvain RENOLLEAU
Membre	François ANGOULVANT
Membre	Pierre TISSIERES
Membre	Elisabeth DAUSSAC
Membre jeune	Ellia MEZGUELDI
<i>Membres invités</i>	
Président sortant	Christèle GRAS LEGUEN
Secrétaire de la CS	François ANGOULVANT
Secrétaire de la CP	Christophe MILESI - Christine FAYEULLE
Webmaster	Julien NAUD
Coordinateur du DIU	Gérard CHERON - Etienne JAVOUHEY
Représentant au CNER	Pierre TISSIERES
Représentant les pays francophones	Philippe JOUVET
Représentant des DOM-TOM	Philippe DESPREZ
Représentant de l'ADARPEF	Olivier TIREL

Présents : S Dauger, G Cheron, L Titomanlio, S Leteurtre, E Cixous, E Javouhey, P Demaret, K Levieux, B Vrignaud, N Lode, J Nguyen, J Rambaud, X Duhr, F Angoulvant, B Le Roux, R Pouyau, E mezgueldi, J Karaca, D Dufour, X Bellettre, C Milesi, J Mayadoura, A Roger, A Chalveau, C Fayeulle, K Correard

Point FST

S Dauger présente la réforme des études médicales en pédiatrie, qui est fixée à 5 ans. Plusieurs phases d'acquisition de compétences (socle, intermédiaire, puis mise en situation). Demande des réanimateurs pédiatriques d'une FST avec les réanimateurs et les anesthésistes adultes (Desarmir). Demande au Ministère de la faire sur 6 ans plutôt que 5 ans, soit une année supplémentaire après le DES, en raison de l'expérience demandée pour exercer en réanimation pédiatrique. Cette option semble compliquée du point de vue du budget ministérielle.

G Cheron présente la FST Urgences pédiatriques, qui est proposée avec les urgentistes adultes. Partie pédiatrique plutôt pendant la 4^{ème} et 5^{ème} année du DES Urgences. Durée envisagée à 5 ans. Avis favorable du collège des enseignants de médecine d'Urgence.

Si pas d'obtention de la FST pour une des 2 spécialités (réanimation ou urgences), il sera à discuter de l'avenir du DIU de Réanimation et Urgences Pédiatriques. Dans tous les cas, forte volonté des présents à que les futures séances de formations réanimation/urgences, même si FST séparées, soient maintenue communes au sein du GFRUP.

Réponses du Ministère sur les FST prévue avant la fin de l'année.

Rémunération secrétariat SRLF

S Dauger a interrogé la SRLF pour discuter du paiement d'une partie du temps de travail de secrétariat qui est actuellement assuré par Mme Sevens. Pour rappel, il avait été estimé un 0.2 ETP de secrétaire. Dans l'attente d'une réponse officielle de la SRLF, décision de poursuivre les formations et les congrès du GFRUP au niveau de la Maison de la Réanimation. Cela permet de rémunérer indirectement la secrétaire de la SRLF.

Financements par les laboratoires

Très belle réussite cette année aux JPU, où 3 labos ont pu installer un stand lors des journées. Cela a permis de récupérer 6.000 euros pour le GFRUP. Initiative bien accueillie par les participants, permet aussi d'inviter des orateurs de qualité non français, partenariats à poursuivre.

Point financier

J Bergounioux présente brièvement le point financier : + 35.000 euros sur le compte entreprise, + 300 euros sur le compte courant. Le point complet sera présenté à l'AG de Janvier 2017.

Bourses recherche GFRUP

Les bourses qui devaient être attribuées lors des JPU seront discutées en Janvier, afin d'équilibrer les financements entre réanimation smur, et urgences. Il est décidé qu'il n'y aura pas de limites d'âge pour demander une bourse de recherche GFRUP. Il est longuement discuté le fonctionnement de la commission recherche, qui n'est pas prévue par le statut. Le mode de fonctionnement, de participation des membres de cette commission, d'attribution des bourses et du suivi des financements donnés candidats nécessite d'être écrit et validé par le CA. Ce point sera à l'OdJ du prochain CA. Le montant des bourses dépend de la disponibilité financière du GFRUP, et est actuellement validé par le président et le trésorier.

Numéro d'agrément du GFRUP

Pour des raisons qui sont actuellement inconnues, le numéro d'agrément du GFRUP ne semble plus attribué. Plusieurs hypothèses sont évoquées et en cours d'analyse avec la Préfecture et le Bureau des Associations de Paris.

Candidatures

Le Président et le Secrétaire général, ainsi que plusieurs membres des Commissions seront à renouveler lors de l'AG de Janvier au congrès de la SRLF. Pour le poste de Président, il n'y a pas de obligation statutaire à que ce soit un Universitaire. Plusieurs participants s'interrogent néanmoins sur le poids qu'un médecin non universitaire peut avoir au niveau des discussions au Ministère. Pour le poste de Secrétaire Général, c'est habituellement le Secrétaire adjoint qui prend la relève. Une discussion au sein du prochain CA est programmée sur ces points spécifiques et un appel à candidatures sera lancé d'ici fin Novembre.